

Direction départementale des territoires

Service Environnement

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Projet d'arrêté préfectoral autorisant le défrichement sur la commune de ANIZY LE GRAND

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public sur cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement du 2/11/2021 au 16/11/2021 inclus.

À cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation sera

- publiée sur le site internet de la préfecture :
 - http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques/Autres;
- mise à disposition sur support papier à la préfecture de l'Aisne et dans les souspréfectures du département sur demande selon les modalités prévues par l'article D. 120-1 du code de l'environnement.

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env-pn-consultations@aisne.gouv.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de l'Aisne Service environnement – Consultation du public – Autorisation de défrichement 50 boulevard de Lyon – 02 011 LAON Cédex

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **16 novembre 2021 inclus.**